

Questions orales

[Français]

M. Bussièrès: Madame le Président, le député ignore volontairement les actions qui ont été prises par ce gouvernement pour faire face à cette récession qu'on a connue. Il a critiqué de façon vigoureuse le déficit budgétaire du gouvernement. Le déficit que le gouvernement supportait avait pour objet premier de faire face à cette récession pressentie. Des statistiques sont à l'effet qu'on sort progressivement de cette récession, que l'économie est en état de reprise, et le député devrait reconnaître que le fait d'avoir accepté un déficit budgétaire beaucoup plus grand qu'on ne l'aurait voulu a aidé le pays à sortir de cette difficulté et a contribué à une reprise économique dont les effets se font déjà sentir.

[Traduction]

M. Crosbie: Madame le Président, j'ai une dernière question supplémentaire. Le ministre dit que nous sortons de la récession. Mais nous n'irons pas très loin, car les taux d'intérêt élevés vont stopper notre élan. En ce qui concerne le déficit, il était moins élevé de 3.6 milliards de dollars l'automne dernier, et pourtant nous avons offert un crédit d'impôt à l'énergie et un crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire et à l'impôt foncier. Le gouvernement actuel n'a rien à offrir aux Canadiens, sinon un fardeau financier plus lourd.

Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre, que je supplie de manifester quelque intérêt. Le 30 octobre de l'année dernière, le critique des questions financières de son parti a dit ceci:

... un taux d'escompte de 14 p. 100 entraînera la perte de milliers d'emplois, la hausse du coût de la vie, la stagnation de l'industrie du bâtiment; les maisons seront hors de la portée de la plupart des Canadiens à revenu faible ou moyen; ce taux nuira aux petites entreprises, aux agriculteurs, et fera grimper le coût des aliments.

Si tels étaient les effets des taux d'intérêt élevés l'année dernière, alors c'est sûrement la même chose cette année. Le premier ministre va-t-il prendre immédiatement des mesures pour aider les Canadiens à faire face à ces hausses? Ou cela veut-il dire que son critique financier parlait à tort et à travers l'année dernière, nous débitant des recettes toutes faites qu'il n'est pas disposé à appliquer maintenant qu'il est au pouvoir?

● (1120)

[Français]

M. Bussièrès: Madame le Président, le député revient encore avec la question des taux d'intérêt. On est souvent accusé au Canada de suivre pas à pas les taux d'intérêt qui sont établis aux États-Unis. J'aimerais que le député note la distance qui sépare actuellement les taux d'intérêt canadiens des taux d'intérêt américains.

On a remarqué au cours des dernières semaines que cet écart grandissait, ce qui peut avoir des effets secondaires extrêmement importants. Par cette technique d'adapter régulièrement chaque semaine le taux d'intérêt aux pressions subies tant sur notre devise que sur l'économie en général, on peut suivre de façon plus régulière un taux d'intérêt mieux ajusté aux difficultés de l'économie canadienne. Et je suis convaincu que les efforts que l'on fait en vue de combattre l'inflation, en vue d'une reprise économique, vont permettre à moyen terme d'avoir des taux d'intérêt plus acceptables et une économie en

santé dont tous les Canadiens seront heureux de tirer un meilleur bénéfice.

* * *

[Traduction]

LA PETITE ENTREPRISE

DEMANDE DE PROLONGATION DE L'OBLIGATION

M. Bill Kempling (Burlington): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Finances. Étant donné que les taux privilégiés ne cessent de monter, nombre de petites entreprises éprouveront toutes sortes de difficultés et beaucoup d'entre elles seront même acculées à la faillite. Je pense qu'il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil au taux de faillite. Le ministre voudrait-il songer à étendre au moins jusqu'au 31 décembre 1981 la période de validité de l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise dont l'échéance a été fixée au 31 mars, afin d'aider les petites entreprises à surmonter les difficultés que leur occasionnera la montée des taux d'intérêt?

M. Nielsen: Attention, nous allons assister à de nouvelles contorsions.

M. Crosbie: C'est l'acrobate du gouvernement.

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, je ne me souviens pas d'avoir vu le député utiliser un ton aussi dramatique lorsque son collègue de Saint-Jean-Ouest a fait passer les taux d'intérêt de 12.25 p. 100 à 14 p. 100 le 25 octobre 1979. J'aimerais lui rappeler cependant que la lutte à l'inflation, la lutte à ramener l'économie dans une meilleure voie, doit être menée par tous les agents de l'économie, comme l'a souvent indiqué ce gouvernement. Parmi ces agents de l'économie, il y a, bien sûr, les fermiers et la petite entreprise, tous les individus, tous les hommes d'affaires. De plus j'aimerais lui indiquer que, pour ce qui est de la disposition particulière qu'il a signalée, le ministre responsable des petites entreprises est en discussions régulières avec le vice-premier ministre et ministre des Finances. Déjà ce dernier avait accepté de prolonger l'obligation pour la petite entreprise. Je ne crois pas qu'on doive prendre des décisions, lorsqu'un événement particulier arrive, peut-être sous le coup de la surprise, pour le député, mais suivre l'évolution régulière de l'économie. Je suis convaincu, étant donné les signes de reprise que nous voyons, que nous n'aurons pas besoin de prolonger cette obligation.

[Traduction]

M. Kempling: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre d'État aux Finances, ou peut-être devrais-je dire au ministre chargé des contorsions gouvernementales. Je voudrais citer un passage du harsard du 6 novembre 1979, à la page 1017, où le député de Winnipeg-Fort Garry, l'actuel ministre de l'Emploi et de l'Immigration, déclare ceci:

... si les taux d'intérêt doivent être haussés, il faut également venir en aide à ceux auxquels ces hausses sont préjudiciables.

M. Nielsen: Il va s'en mordre les doigts.